

INFIRMIERE au SICS de NUIT

Poste à pourvoir :

100 % de nuit, dès que possible



PRESENTATION

Pôle / Direction :

Direction des Soins

Service / site :

SICS de nuit

Le Service Infirmier de Compensation et de Suppléance de nuit (SICS de nuit) est placé sous la responsabilité de la Direction des Soins et de Mmes L. DELCOURT, S. DULONG et I. FLUTEAU ainsi que M. R. LECOCQ, C. LEMERCIER, T. QUEMENER.

Le CHU de Rouen comprend cinq sites : Charles Nicolle, Bois-Guillaume, St Julien, Oissel et Boucicaut. Les agents du SICS de nuit sont affectés sur diverses spécialités et secteurs : la médecine, la chirurgie, l'obstétrique (à l'exclusion de la salle de naissance), la pédiatrie (unité saisonnière), la gériatrie.



MISSIONS

Missions permanentes :

- Assurer la continuité de la prise en charge des patients du secteur concerné en identifiant les besoins spécifiques.
- Collaborer avec les différents professionnels et intervenants.
- Dispenser des soins d'hygiène, de confort et relationnels ainsi que techniques adaptés et personnalisés dans le respect des règles professionnelles.
- Respecter le rythme de sommeil des personnes soignées.

Missions spécifiques :

- Les remplacements s'effectuant sur les cinq sites, des spécificités seront à appréhender dans les différents secteurs de soins.
- Celles-ci seront identifiées au décours d'un programme d'intégration et de formation au sein des unités. Un temps de travail adapté et doublé avec un agent qualifié des différentes spécialités est organisé.



QUALIFICATIONS

- Diplôme d'Etat d'Infirmier



COMPETENCES

Qualités relationnelles :

- Travail en partenariat avec toutes les équipes soignantes, sens du travail en binôme.
- Adaptabilité et mobilité intellectuelle en lien avec un suivi patient discontinu.
- Sens de l'écoute et de l'observation.

Qualités professionnelles :

- Etre dynamique, fiable, mobile, faire preuve d'adaptabilité à l'organisation des services et à l'équipe en place.
- Avoir le sens des priorités et de l'urgence.
- Etre rigoureux, ponctuel, organisé et faire preuve de discrétion.
- Etre disponible et responsable, soucieux du respect d'autrui et de la confidentialité.
- S'inscrire dans une démarche de développement de ses connaissances et de formation.
- Maîtriser les soins et gestes d'urgence.



CONDITIONS

- Les remplacements s'entendent sur tous les sites (ordre de mission permanent).
- Horaires de 20^H30 / 6^H30 voire 20^H45 / 6^H45 ou 20^H00 / 6^H00
- Rythme de travail régulier du lundi au dimanche sur la base d'un 3/2/3
- Permis de conduire B avec un véhicule personnel (covoiturage incompatible).
- Maîtrise des outils institutionnels.

Exigences du poste :

- Mobilité géographique.
- Bonne condition physique et adaptabilité physiologique au travail de nuit.
- Réelle motivation pour le travail de nuit.
- Bonne organisation personnelle en lien avec un poste de nuit (hygiène de vie, garde d'enfants...).
- Visite médicale obligatoire d'aptitude au travail de nuit.
- Engagement d'affectation pour 2 ans minimum.



CONTACTS

Pour candidater, rendez-vous sur www.chu-rouen.fr, rubrique « Nous recrutons ».

Pour plus de renseignements, contactez l'un des cadres de nuit au 68455 ou 66970 entre 20^H et 6^H.